



PREFECTURE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

Service de la Communication
Presse

Communiqué de presse
6 novembre 2006

CDG Express - Information auprès du public

Bertrand Landrieu, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, vient de lancer une phase d'information publique relative au projet CDG Express, liaison ferrée rapide entre Paris et l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. La concertation se déroulera **du 6 novembre au 15 décembre** auprès des communes concernées par le tracé.

Cinq **réunions publiques** seront organisées :

- 13 novembre à Sevrans
- 15 novembre à Villepinte
- 28 novembre au Bourget
- 29 novembre à Aulnay-sous-Bois
- 6 décembre à Mitry-Mory

Elles seront accompagnées d'une **exposition** qui présentera les principales caractéristiques du projet. Des registres permettront aux habitants de formuler leurs remarques. Les éléments d'information seront également disponibles sur le site internet de l'opération (www.cdgexpress.equipement.gouv.fr)

Le projet CDG Express consiste à réaliser une liaison ferrée rapide, directe, entre Paris et l'aéroport de Roissy. C'est un élément essentiel pour maintenir l'attractivité de l'Ile-de-France. Le projet a fait l'objet d'un débat public en 2003. L'information organisée en novembre et décembre 2006 a pour objet de **présenter l'avancement** des études depuis ce débat et de préparer l'enquête publique qui aura lieu au second semestre 2007.

Le tracé du projet, entre la gare de l'Est et l'aéroport, réutilise au mieux les infrastructures existantes. L'opération est aujourd'hui estimée à 640 M€, dont 120 M€ pour le matériel roulant. Elle sera réalisée sous la forme d'une **concession** : une société privée sera chargée de concevoir en détail la liaison, de construire les nouvelles infrastructures et de les entretenir, de mettre à disposition le matériel roulant, et de fournir le service aux usagers. La société titulaire de la concession se rémunérera grâce aux tickets qu'elle vendra à ses usagers. Ainsi, le projet ne fera appel à aucun fonds public et sera intégralement financé par les usagers du transport aérien.

La mise en service de CDG Express est prévue en 2012.

A l'occasion du lancement de cette concertation, le Préfet de région d'Ile-de-France a rappelé la priorité que l'Etat accorde à **la modernisation du RER B Nord**, qui offrira aux Franciliens une meilleure qualité de service pour leurs déplacements quotidiens, rappelant que la mise en service de CDG Express n'interviendra qu'après la mise en œuvre de ces améliorations.

Contact presse :

Préfecture de région d'Ile-de-France
Nicole Poubeau 01 44 42 61 04
Christophe Bourdeau 01 44 42 61 06

DRE Ile-de-France
Jean-Jacques Chevalier 01 40 61 83 10
Laëtitia Contet 01 40 61 82 24